

Direction des Statistiques,  
des Etudes et des Fonds

**TABLEAU  
DE BORD  
TRIMESTRIEL**

juillet 2018

**Les retraites du régime des  
non-salariés agricoles**

Eléments démographiques  
et financiers  
au troisième trimestre 2017



# Tableau de bord

## Les retraites du régime des non-salariés agricoles au troisième trimestre 2017

DIRECTION DES STATISTIQUES, DES ETUDES ET DES FONDS

**Directrice de la publication :**

Nadia JOUBERT  
[joubert.nadia@ccmsa.msa.fr](mailto:joubert.nadia@ccmsa.msa.fr)

**Rédacteur en chef :**

David FOUCAUD  
[foucaud.david@ccmsa.msa.fr](mailto:foucaud.david@ccmsa.msa.fr)

Département "Retraite-Famille- Observatoire  
des risques professionnels agricoles  
- Accidents du travail"

Thierry GRECH  
[grech.thierry@ccmsa.msa.fr](mailto:grech.thierry@ccmsa.msa.fr)

**Rédactrice :**

Katell GORVAN  
[gorvan.katell@ccmsa.msa.fr](mailto:gorvan.katell@ccmsa.msa.fr)

**Mise en forme :**

Marie-Claude MASTAIN

**Diffusion :**

Claudine GAILLARD  
[gaillard.claudine@ccmsa.msa.fr](mailto:gaillard.claudine@ccmsa.msa.fr)  
Nadia FERKAL  
[ferkal.nadia@ccmsa.msa.fr](mailto:ferkal.nadia@ccmsa.msa.fr)

## Sommaire

Baisse de 3,3 % du nombre de retraités non-salariés agricoles en un an.....	5
Augmentation de 0,5 % de la pension annuelle moyenne de base des chefs d'exploitation ayant effectué une carrière complète NSA en un an .....	5
Progression de 1,2 % de la pension annuelle moyenne des assurés anciens chefs d'exploitation, à carrière complète NSA et bénéficiaires de la RCO en un an .....	5
Définitions et sigles cités .....	12
Encadré méthodologique.....	13

## Tableaux

A) Retraites Non Salariées Agricoles (NSA) hors retraite complémentaire obligatoire (RCO) ....	6
Tableau 1 : Nombre de pensionnés NSA.....	6
Tableau 2 : Dénombrement des compléments de pension en fin de trimestre .....	6
Tableau 3 : Pension moyenne annualisée hors RCO – (en euros) .....	6
Tableau 4 : Nombre de pensionnés NSA par type de droits .....	6
Tableau 5 : Pension moyenne annualisée hors RCO par type de droits – (en euros) .....	7
Tableau 6 : Nombre de pensionnés par statut .....	7
Tableau 7 : Pension moyenne annualisée par statut – (en euros) .....	7
Tableau 8 : Part des bénéficiaires de majorations NSA parmi les droits personnels.....	7
Tableau 9 : Age moyen des pensionnés NSA (en années).....	7
Tableau 10 : Proportion de polypensionnés parmi les droits personnels.....	8
Tableau 11 : Durée de carrière NSA parmi les droits personnels.....	8
Tableau 12 : Nombre de pensionnés par statut avec carrière complète de droits personnels .....	8
Tableau 13 : Pension moyenne annualisée par statut avec carrière complète de droits personnels – (en euros) .....	8
B) Retraites NSA y compris RCO exclusivement pour la population RCO (DP et/ou DR) .....	9
Tableau 14 : Nombre de pensionnés NSA + RCO (DP et/ou DR).....	9
Tableau 15 : Pension moyenne annualisée y compris la RCO - (en euros) .....	9
Tableau 16 : Nombre de pensionnés NSA + RCO (DP et/ou DR) par type de droits .....	9
Tableau 17 : Pension moyenne annualisée y compris la RCO par type de droits – (en euros) .....	9
Tableau 18 : Nombre de pensionnés NSA + RCO par statut .....	9
Tableau 19 : Pension moyenne annualisée y compris la RCO par statut – (en euros).....	10
Tableau 20 : Nombre de pensionnés NSA + RCO par statut avec carrière complète de droits personnels.....	10

Tableau 21 : Pension moyenne annualisée y compris la RCO par statut avec carrière complète de droits personnels – (en euros) .....	10
Tableau 22 : Bénéficiaires du complément différentiel de RCO .....	10
C) Retraites des chefs d'exploitations : NSA + RCO (si existe) + SA (si existe) .....	11
Tableau 23 : Nombre de pensionnés NSA chefs d'exploitation.....	11
Tableau 24 : Pension moyenne annualisée pour les chefs d'exploitation – (en euros).....	11
Tableau 25 : Nombre de pensionnés NSA chefs d'exploitation avec carrière complète de droits personnels.....	11
Tableau 26 : Pension moyenne annualisée pour les chefs d'exploitation avec carrière complète de droits personnels – (en euros) .....	11
Sigles cités : .....	12
Encadré méthodologique.....	13

Télécharger les données au format Excel : 

## **Les retraites du régime des non-salariés agricoles**

### **Eléments démographiques et financiers au 30 septembre 2017**

---

Au 30 septembre 2017, en France métropolitaine, près de 1,4 million de personnes relèvent du régime de retraite de base des non-salariés agricoles (NSA). La pension annuelle moyenne de base des assurés anciens chefs d'exploitation à carrière complète NSA<sup>1</sup> est de 8 981 euros bruts hors retraite complémentaire obligatoire (RCO), soit 748 euros mensuels, en hausse de 0,5 % en un an. Parmi les pensionnés du régime des non-salariés agricoles, 692 944 personnes bénéficient de la RCO. La pension annuelle moyenne des assurés anciens chefs d'exploitation, à carrière complète NSA et bénéficiaires de la RCO est de 10 282 euros bruts, soit 857 euros mensuels, en progression de 1,2 % en un an.

#### **Baisse de 3,3 % du nombre de retraités non-salariés agricoles en un an**

Au 30 septembre 2017, près de 1,4 million de retraités relèvent du régime des non-salariés agricoles, un effectif en baisse de 3,3 % en un an. Ce recul est dû à la structure démographique vieillissante du régime des non-salariés agricoles. En effet, 2,3 décès de retraités sont dénombrés pour une attribution de pension.

Parmi les retraités non-salariés agricoles, 394 163 personnes ont validé au moins 150 trimestres de cotisation dans le régime, en recul de 3,5 % sur l'année. Au 30 septembre 2017, 617 332 anciens chefs d'exploitation bénéficient d'une pension au régime des non-salariés agricoles, toutes durées de carrière confondues, un effectif en baisse de 2,4 % en un an.

#### **Augmentation de 0,5 % de la pension annuelle moyenne de base des chefs d'exploitation ayant effectué une carrière complète NSA en un an**

Au 30 septembre 2017, 251 901 anciens chefs d'exploitation ont validé au moins 150 trimestres de cotisation dans le régime de base des non-salariés agricoles. Leur pension annuelle moyenne est de 8 981 euros bruts (hors RCO), soit 748 euros mensuels, en progression de 0,5 % en un an.

La retraite annuelle moyenne des anciens chefs d'exploitation est de 6 290 euros bruts, soit 524 euros mensuels (hors RCO et toutes durées de carrière confondues). Ce montant est proportionnel à la durée de carrière dans le régime des non-salariés agricoles.

Tous statuts et durées de carrière confondus, la pension annuelle moyenne des retraités non-salariés agricoles (hors RCO) atteint 5 147 euros bruts, soit 429 euros mensuels. La durée de carrière moyenne au régime NSA est de 96 trimestres. Au 30 septembre 2017, 89,8 % des retraités du régime des non-salariés agricoles sont polypensionnés.

#### **Progression de 1,2 % de la pension annuelle moyenne des assurés anciens chefs d'exploitation, à carrière complète NSA et bénéficiaires de la RCO en un an**

Au 30 septembre 2017, 692 944 personnes bénéficient de la RCO au titre de droits gratuits et/ou de droits cotisés, un effectif en baisse de 1,9 % en un an.

Parmi les bénéficiaires de la retraite complémentaire obligatoire, 419 790 personnes sont d'anciens chefs d'exploitation, soit une proportion de 60,6 %. Cet effectif baisse de 1,2 % en un an.

Les retraités anciens chefs d'exploitation à carrière complète NSA, bénéficiaires de la RCO, perçoivent une pension annuelle moyenne de 10 282 euros bruts, soit 857 euros mensuels, en hausse de 1,2 % en un an. Cette progression s'explique essentiellement par la mise en place du complément différentiel de RCO<sup>2</sup>. En 2017, ce dispositif permet de porter le montant de la retraite de droits personnels des chefs d'exploitation ayant effectué une carrière complète à 75 % du Smic net. A fin septembre 2017, 221 576 retraités en bénéficient pour un montant annuel moyen de 430 euros bruts, soit 36 euros mensuels.

Toutes durées de carrière confondues, les anciens chefs d'exploitation, bénéficiaires de la RCO, reçoivent une retraite annuelle moyenne de 9 040 euros bruts (y compris RCO), soit 753 euros mensuels, en progression de 0,3 % en un an.

Toutes durées de carrières et statuts confondus, les bénéficiaires de la RCO perçoivent une pension annuelle moyenne de 9 294 euros bruts (y compris RCO), soit 775 euros mensuels, en hausse de 0,3 % en un an.

---

<sup>1</sup> - Se reporter à l'encadré méthodologique en fin de document.

<sup>2</sup> - Se reporter à l'encadré méthodologique en fin de document.

## Les retraites du régime des Non-Salariés Agricoles en métropole Eléments démographiques et financiers au 30 septembre 2017

### A) Retraites Non Salariées Agricoles (NSA) hors retraite complémentaire obligatoire (RCO)

**Tableau 1 : Nombre de pensionnés NSA**

	2016 - T3	2017 - T3	% en 2017 au T3	Evolution 2017 - T3 / 2016 - T3 (en %)
<b>Hommes</b>	614 266	597 136	43,0 %	- 2,8 %
<b>Femmes</b>	821 736	792 012	57,0 %	- 3,6 %
<b>ENSEMBLE</b>	1 436 002	1 389 148	100 %	- 3,3 %

Source : MSA

**Tableau 2 : Dénombrement des compléments de pension en fin de trimestre**

	2016 - T3	2017 - T3	Evolution 2017 - T3 / 2016 - T3 (en %)
<b>Bonification pour enfants</b>	636 042	611 074	- 3,9 %
<b>Majoration L814-2</b>	913	822	- 10,0 %
<b>Allocation supplémentaire du FSV</b>	16 220	13 795	- 15,0 %
<b>Allocation aux personnes âgées ASPA</b>	2 939	2 983	+ 1,5 %

Source : MSA

**Tableau 3 : Pension moyenne annualisée hors RCO – (en euros)**

Montants Droits Personnels (DP), Droits de Réversion (DR) et avantages complémentaires hors RCO  
Rapport femmes/hommes au T3 2017 : 87,0 %

	2016 - T3	2017 - T3	Evolution 2017 - T3 / 2016 - T3 (en %)
<b>Hommes</b>	5 541 €	5 558 €	+ 0,3 %
<b>Femmes</b>	4 857 €	4 836 €	- 0,4 %
<b>ENSEMBLE</b>	5 150 €	5 147 €	- 0,1 %

Source : MSA

**Tableau 4 : Nombre de pensionnés NSA par type de droits**

	2016 - T3	2017 - T3	Evolution 2017 - T3 / 2016 - T3 (en %)
<b>Droits personnels seuls</b>	1 010 073	976 053	- 3,4 %
<b>Droits de réversion seuls</b>	99 454	98 408	- 1,1 %
<b>Droits personnels et droits de réversion</b>	326 475	314 687	- 3,6 %

Source : MSA

**Tableau 5 : Pension moyenne annualisée hors RCO par type de droits – (en euros)**

Montants DP, DR et avantages complémentaires hors RCO

	2016 - T3	2017 - T3	Evolution 2017 - T3 / 2016 - T3 (en %)
Droits personnels seuls	4 664 €	4 665 €	+ 0,0 %
Droits de réversion seuls	1 069 €	1 025 €	- 4,2 %
Droits personnels et droits de réversion	7 896 €	7 929 €	+ 0,4 %

Source : MSA

**Tableau 6 : Nombre de pensionnés par statut**

	2016 - T3	2017 - T3	% en 2017 au T3	Evolution 2017 - T3 / 2016 - T3 (en %)
Chefs d'exploitation	632 437	617 332	44,4 %	- 2,4 %
Conjoints	146 805	139 063	10,0 %	- 5,3 %
Membres de la famille	230 831	219 658	15,8 %	- 4,8 %
Veufs ou veuves (avec ou sans DP)	425 929	413 095	29,8 %	- 3,0 %
ENSEMBLE	1 436 002	1 389 148	100 %	- 3,3 %

Source : MSA

**Tableau 7 : Pension moyenne annualisée par statut – (en euros)**

Montants DP, DR et avantages complémentaires hors RCO

	2016 - T3	2017 - T3	Evolution 2017 - T3 / 2016 - T3 (en %)
Chefs d'exploitation	6 307 €	6 290 €	- 0,3 %
Conjoints	3 842 €	3 759 €	- 2,2 %
Membres de la famille	688 €	674 €	- 2,2 %
Veufs ou veuves (avec ou sans DP)	6 302 €	6 284 €	- 0,3 %

Source : MSA

**Tableau 8 : Part des bénéficiaires de majorations NSA parmi les droits personnels**

	2016 - T3	2017 - T3	Evolution 2017 - T3 / 2016 - T3 (en %)
Proportion	13,5 %	13,3 %	- 0,2 pt
Montant moyen mensuel (en euros)	692 €	717 €	+ 3,7 %

Source : MSA

**Tableau 9 : Age moyen des pensionnés NSA (en années)**

	2016 - T3	2017 - T3	Différence 2017- T3 / 2016 - T3
Droits personnels seuls	76,7	76,8	+ 0,1
Droits de réversion seuls	80,1	80,4	+ 0,3
Droits personnels et droits de réversion	84,4	84,7	+ 0,3
ENSEMBLE	78,7	78,8	+ 0,2

Source : MSA

Télécharger les données au format Excel :



**Tableau 10 : Proportion de polypensionnés parmi les droits personnels**

	2016 - T3	2017 - T3	Evolution 2017 - T3 / 2016 - T3 (en points de %)
Proportion	88,8 %	89,8 %	+ 1,0 pt

Source : MSA

**Tableau 11 : Durée de carrière NSA parmi les droits personnels**

	2016 - T3	2017 - T3	Différence 2017 - T3 / 2016 - T3
Trimestres NSA moyens	96,7	96,4	- 0,3
Trimestres NSA : Quartile inférieur (25 %)	20	20	0
Trimestres NSA médians	100	100	0
Trimestres NSA : Quartile supérieur (75 %)	152	152	0

Source : MSA

**Tableau 12 : Nombre de pensionnés par statut avec carrière complète de droits personnels**

(Nombre de trimestres validés au régime des non-salariés agricoles &gt;=150 trimestres)

	2016 - T3	2017 - T3	Evolution 2017 - T3 / 2016 - T3 (en %)
Chefs d'exploitation	258 503	251 901	- 2,6 %
Conjoints	26 328	23 746	- 9,8 %
Membres de la famille	4 329	4 025	- 7,0 %
Veufs ou veuves (avec ou sans DP)	119 484	114 491	- 4,2 %
ENSEMBLE	408 644	394 163	- 3,5 %

Source : MSA

**Tableau 13 : Pension moyenne annualisée par statut avec carrière complète de droits personnels – (en euros)**

Montants DP, DR et avantages complémentaires hors RCO

	2016 - T3	2017 - T3	Evolution 2017 - T3 / 2016 - T3 (en %)
Chefs d'exploitation	8 933 €	8 981 €	+ 0,5 %
Conjoints	6 785 €	6 773 €	- 0,2 %
Membres de la famille	7 909 €	7 886 €	- 0,3 %
Veufs ou veuves (avec ou sans DP)	11 037 €	11 110 €	+ 0,7 %
ENSEMBLE	9 399 €	9 455 €	+ 0,6 %

Source : MSA

Télécharger les données au format Excel : 

## B) Retraites NSA y compris RCO exclusivement pour la population RCO (DP et/ou DR)

Retraites non salariées agricoles (NSA) + retraite complémentaire obligatoire (RCO)

**Tableau 14 : Nombre de pensionnés NSA + RCO (DP et/ou DR)**

	2016 - T3	2017 - T3	% en 2017 - T3	Evolution 2017 - T3 / 2016 - T3 (en %)
<b>Hommes</b>	327 015	323 329	46,7 %	- 1,1 %
<b>Femmes</b>	379 564	369 615	53,3 %	- 2,6 %
<b>ENSEMBLE</b>	706 579	692 944	100 %	- 1,9 %

Source : MSA

**Tableau 15 : Pension moyenne annualisée y compris la RCO - (en euros)**

Montants DP, DR, avantages complémentaires et RCO DP et DR  
Rapport femmes/hommes au T3 2017 : 86,2 %

	2016 - T3	2017 - T3	Evolution 2017 - T3 / 2016 - T3 (en %)
<b>Hommes</b>	9 984 €	10 029 €	+ 0,4 %
<b>Femmes</b>	8 652 €	8 650 €	- 0,0 %
<b>ENSEMBLE</b>	9 269 €	9 294 €	+ 0,3 %

Source : MSA

**Tableau 16 : Nombre de pensionnés NSA + RCO (DP et/ou DR) par type de droits**

Avantage du régime de base

	2016 - T3	2017 - T3	% en 2017 - T3	Evolution 2017 - T3 / 2016 - T3 (en %)
<b>Droits personnels seuls</b>	502 551	493 098	71,1 %	- 1,9 %
<b>Droits de réversion seuls</b>	6 665	7 276	1,1 %	+ 9,2 %
<b>Droits personnels et droits de réversion</b>	197 363	192 570	27,8 %	- 2,4 %
<b>ENSEMBLE</b>	706 579	692 944	100 %	- 1,9 %

Source : MSA

**Tableau 17 : Pension moyenne annualisée y compris la RCO par type de droits – (en euros)**

Montants DP, DR, avantages complémentaires et RCO DP et DR  
Avantage du régime de base

	2016 - T3	2017 - T3	Evolution 2017 - T3 / 2016 - T3 (en %)
<b>Droits personnels seuls</b>	8 590 €	8 612 €	+ 0,3 %
<b>Droits de réversion seuls</b>	3 589 €	3 569 €	- 0,6 %
<b>Droits personnels et droits de réversion</b>	11 153 €	11 214 €	+ 0,5 %

Source : MSA

**Tableau 18 : Nombre de pensionnés NSA + RCO par statut**

	2016 - T3	2017 - T3	% en 2017 - T3	Evolution 2017 - T3 / 2016 - T3 (en %)
<b>Chefs d'exploitation</b>	425 036	419 790	60,6 %	- 1,2 %
<b>Conjoints</b>	71 685	67 856	9,8 %	- 5,3 %
<b>Membres de la famille</b>	5 785	5 404	0,8 %	- 6,6 %
<b>Veufs ou veuves (avec ou sans DP)</b>	204 073	199 894	28,8 %	- 2,0 %
<b>ENSEMBLE</b>	706 579	692 944	100 %	- 1,9 %

Source : MSA

**Tableau 19 : Pension moyenne annualisée y compris la RCO par statut – (en euros)**

Montants DP, DR, avantages complémentaires et RCO DP et DR

	2016 - T3	2017 - T3	Evolution 2017 - T3 / 2016 - T3 (en %)
<b>Chefs d'exploitation</b>	9 017 €	9 040 €	+ 0,3 %
<b>Conjoints</b>	6 143 €	6 058 €	- 1,4 %
<b>Aides familiaux</b>	7 497 €	7 415 €	- 1,1 %
<b>Veufs ou veuves (avec ou sans DP)</b>	10 954 €	10 989 €	+ 0,3 %

Source : MSA

**Tableau 20 : Nombre de pensionnés NSA + RCO par statut avec carrière complète de droits personnels**

(Nombre de trimestres validés au régime des non-salariés agricoles &gt;=150 trimestres)

	2016 - T3	2017 - T3	% en 2017 - T3	Evolution 2017 - T3 / 2016 - T3 (en %)
<b>Chefs d'exploitation</b>	255 346	248 922	64,3 %	- 2,5 %
<b>Conjoints</b>	25 455	22 927	5,9 %	- 9,9 %
<b>Membres de la famille</b>	3 794	3 508	0,9 %	- 7,5 %
<b>Veufs ou veuves</b>	116 930	112 181	28,9 %	- 4,1 %
<b>ENSEMBLE</b>	401 525	387 538	100 %	- 3,5 %

Source : MSA

**Tableau 21 : Pension moyenne annualisée y compris la RCO par statut avec carrière complète de droits personnels – (en euros)**

Montants DP, DR, avantages complémentaires et RCO DP et DR

	2016 - T3	2017 - T3	Evolution 2017 - T3 / 2016 - T3 (en %)
<b>Chefs d'exploitation</b>	10 159 €	10 282 €	+ 1,2 %
<b>Conjoints</b>	7 165 €	7 156 €	- 0,1 %
<b>Aides familiaux</b>	8 263 €	8 235 €	- 0,3 %
<b>Veufs ou veuves</b>	12 079 €	12 216 €	+ 1,1 %
<b>ENSEMBLE</b>	10 510 €	10 639 €	+ 1,2 %

Source : MSA

**Tableau 22 : Bénéficiaires du complément différentiel de RCO**

	2016 - T3	2017 - T3	Evolution 2017 - T3 / 2016 - T3 (en %)
<b>Nombre de bénéficiaires</b>	217 610	221 576	+ 1,8 %
<b>Montant moyen mensuel (en euros)</b>	302 €	430 €	+ 42,1 %

Source : MSA

### C) Retraites des chefs d'exploitations : NSA + RCO (si existe) + SA (si existe)

Retraites non salariées agricoles (NSA) + retraite complémentaire obligatoire (RCO) + salarié agricole (SA)

**Tableau 23 : Nombre de pensionnés NSA chefs d'exploitation**

	2016 - T3	2017 - T3	% en 2017 - T3	Evolution 2017 - T3 / 2016 - T3 (en %)
<b>Hommes</b>	442 586	432 142	70,0 %	- 2,4 %
<b>Femmes</b>	189 594	184 938	30,0 %	- 2,5 %
<b>ENSEMBLE</b>	632 180	617 080	100 %	- 2,4 %

Source : MSA

**Tableau 24 : Pension moyenne annualisée pour les chefs d'exploitation – (en euros)**

Montants NSA DP, DR, avantages complémentaires et ou RCO DP, DR  
et ou SA DP, DR, avantages complémentaires  
Rapport femmes/hommes au T3 2017 : 75,7 %

	2016 - T3	2017 - T3	Evolution 2017 - T3 / 2016 - T3 (en %)
<b>Hommes</b>	8 405 €	8 466 €	+ 0,7 %
<b>Femmes</b>	6 426 €	6 407 €	- 0,3 %
<b>ENSEMBLE</b>	7 812 €	7 849 €	+ 0,5 %

Source : MSA

**Tableau 25 : Nombre de pensionnés NSA chefs d'exploitation avec carrière complète de droits personnels**

(Nombre de trimestres validés au régime des salariés et non-salariés agricoles >=150 trimestres)

	2016 - T3	2017 - T3	% en 2017 - T3 / pensionnés toute durée de carrière	Evolution 2017 - T3 / 2016 - T3 (en %)
<b>Chefs d'exploitation</b>	338 755	329 212	53,3 %	- 2,8 %
<b>Tous statuts</b>	527 189	508 944	36,6 %	-3,5 %

Source : MSA

**Tableau 26 : Pension moyenne annualisée pour les chefs d'exploitation avec carrière complète de droits personnels – (en euros)**

Montants NSA (DP, DR, avantages complémentaires) et ou RCO (DP, DR)  
et ou SA (DP, DR, avantages complémentaires)

	2016 - T3	2017 - T3	Evolution 2017 - T3 / 2016 - T3 (en %)
<b>Pension moyenne des chefs d'exploitation</b>	10 485 €	10 599 €	+ 1,1 %
<b>Pension moyenne tous statuts</b>	10 839 €	10 953 €	+ 1,1 %

Source : MSA

Télécharger les données au format Excel :



## Définitions

<b>Droit personnel</b>	Droit acquis par un assuré du fait de ses propres cotisations.
<b>Droit de réversion</b>	avantage attribué au conjoint survivant compte tenu des droits acquis par l'assuré décédé.
<b>Avantage complémentaire</b>	Avantage accessoire qui peut être servi en complément d'un avantage de vieillesse (majoration enfants, majoration pour conjoint à charge, majoration forfaitaire pour enfant, majoration pour tierce personne).
<b>Bonification pour enfants</b>	Avantage complémentaire égal à 10 % de l'avantage de base, lorsque le titulaire a eu ou élevé au moins trois enfants.
<b>Majoration L814-2</b>	Majoration destinée, sous conditions d'âge et de ressources, à porter les avantages de vieillesse au montant de l'allocation aux vieux travailleurs non-salariés.
<b>ASPA</b>	Allocation de solidarité aux personnes âgées destinée, sous condition de ressources, à porter les avantages de vieillesse au montant du minimum vieillesse. Remplace notamment l'allocation du FSV depuis 2006.
<b>FSV</b>	Allocation du fonds de solidarité vieillesse destinée, sous condition de ressources, à porter les avantages de vieillesse au montant du minimum vieillesse. Est remplacée par l'ASPA depuis 2006 pour les nouveaux droits.
<b>Majoration NSA</b>	Majoration des petites retraites mise en place au 1er janvier 2009. Elle est destinée à garantir un montant minimum de retraite personnelle de base pour les assurés ayant fait valoir l'intégralité de leurs droits à pension auprès de tous les régimes. Elle s'applique à toutes les retraites personnelles non salariées agricoles de base quelle que soit leur date d'effet dans les limites d'un plafond de revenu.
<b>Trimestres à l'ouverture du droit à retraite</b>	Nombre total de trimestres validés par l'ensemble des régimes d'affiliation de retraite.
<b>Polypensionné</b>	Retraité titulaire d'avantages de vieillesse auprès de différents régimes de base obligatoires de Sécurité sociale.
<b>Montants de pensions</b>	Somme des montants de pensions de droit personnel, de réversion et des avantages complémentaires.

### Sigles cités :

DP :	Droit Personnel
DR :	Droit de Réversion
NSA :	Non-Salarié Agricole
RCO :	Retraite complémentaire obligatoire
SA :	Salarié Agricole
T :	Trimestre

## Encadré méthodologique

### Le complément différentiel de retraite complémentaire obligatoire

Prévu par l'article 35 de la loi n° 2014-40 garantissant l'avenir et la justice du système de retraites, il permet de porter le montant de la retraite de droits personnels (base et retraite complémentaire), des chefs d'exploitation ayant eu leurs droits liquidés au taux plein, à 75 % du SMIC net agricole à échéance 2017.

Son application a été effectuée progressivement (pension de droits propres portée à 73 % du Smic en 2015, à 74 % en 2016, puis à 75 % en 2017).

Les conditions d'attribution ont été les suivantes :

o Pour les liquidations intervenues avant 1997 :

- durée de carrière non-salariée agricole supérieure ou égale à 130 trimestres
- et nombre de trimestres en qualité de chef d'exploitation ou d'exploitant agricole supérieur ou égal à 70

o Pour les liquidations intervenues à partir de 1997 :

- durée de carrière égale à la durée exigée pour obtenir une retraite à taux plein
- et nombre de trimestres en qualité de chef d'exploitation ou d'exploitant agricole supérieur ou égal à 70

### Les retraités ayant effectué une carrière complète au régime des non-salariés

Ici, il s'agit d'individus qui ont accompli au moins 37,5 années, soit 150 trimestres au régime des non-salariés agricoles, tous statuts confondus. Ils n'ont pas forcément une carrière au taux plein.

**MSA Caisse Centrale**

19, rue de Paris

CS 50070

93013 Bobigny Cedex

**Direction des Statistiques, des Etudes**

**et des Fonds**

Tél. : 01 41 63 77 77

[www.statistiques.msa.fr](http://www.statistiques.msa.fr)



santé  
famille  
retraite  
services

L'essentiel & plus encore